

11. Les trypanosomes du Pr. Pautrizel

Raymond Pautrizel récolte des fonds et Antoine Priore construit une seconde machine qui est prête à fonctionner en septembre 1968. En utilisant pour modèle expérimental une variété de trypanosome, Trypanosoma equiperdum, le Pr. Pautrizel, expérience après expérience, commence à faire la preuve de l'efficacité biologique du rayonnement Priore. Il prend par ailleurs la direction de l'unité de recherches sur l'immunologie des affections parasitaires que l'INSERM a créée pour lui à Bordeaux.

La réunion du 3 juin 1966 à la D.G.R.S.T., outre qu'elle provoque le « scandale des souris anglaises » et l'interruption des rapports entre les chercheurs de Bordeaux et de Londres, a pour effet immédiat de relancer le projet d'expertise de l'appareil Priore et de son rayonnement, projet qui couve depuis un certain temps mais que personne n'a eu le temps, l'opportunité ou la volonté, de concrétiser.

En juin, les équipes de vérification sont constituées. Il y aura trois séries d'expérimentations, menées indépendamment par les Dr Lacour, Jullien et Seligmann. Seligmann est chef du service d'immunochimie de l'institut de Recherches sur les maladies du sang que dirige le Pr. Jean Bernard. Jullien est un des collaborateurs du Pr. Latarjet. Il dirige le service de radiobiologie et de cancérologie de l'institut Pasteur. Mme Lacour, maître de recherche au C.N.R.S., est une collaboratrice du Pr. Denoix, à Villejuif.

Latarjet et Jullien ont l'intention d'étudier le développement de tumeurs greffées chez des animaux isologues. Ils mettront pour cela en œuvre deux tumeurs de nature différente.

Jean Bernard et Seligmann, outre l'étude de l'évolution d'un plasmocytome greffé, s'attacheront à rechercher si le rayonnement Priore suscite une exaltation des réactions immunitaires.

Les deux équipes rédigent des protocoles d'expérimentation qui sont soumis, pour vérification et pour suggestions éventuelles, aux Pr. Courrier, Maréchal, Grabar et Lacassagne qui donnent leur feu vert.

Mme Lacour a été exclusivement chargée par le Pr. Denoix de répéter l'expérimentation déjà réalisée par Rivière puis par Mme Colonge, sur le lymphosarcome lymphoblastique 347. Il est essentiel que son expérimentation soit la première de la série. Jullien interviendra ensuite, et enfin Seligmann.

Par ailleurs deux collaborateurs du Pr. Guillaud, directeur du Laboratoire de magnétisme du C.N.R.S. (Groupe des laboratoires de Bellevue), MM. Bonnefille et Berteaud envisageront très rapidement la manière d'aborder les problèmes de mesures physiques des différentes composantes de l'appareillage de Priore.

Jullien ne perd pas de temps. Il se présente chez Priore dès le 15 juin, alors que les protocoles n'ont pas encore été approuvés (ils le seront vers le 22) et qu'il n'est pas encore officiellement chargé de mission par la D.G.R.S.T. (il le sera fin juillet). Il est accompagné par un autre membre de l'équipe de Latarjet, le Dr Duplan. (Cet ancien élève de Santé navale dirige maintenant à Bordeaux un laboratoire INSERM intégré à la fondation Bergonié, dirigée par son ami et confrère le Pr. Claude Lagarde, lui aussi ancien navalais et par ailleurs parent du Pr. Lachapèle.) Les deux hommes visitent les lieux, examinent de matériel, prévoient les compléments nécessaires, le lieux de stockage de leur matériel et de leurs animaux, l'hébergement de l'équipe de chercheurs, et annoncent à Priore que leur expérimentation pourra commencer à partir du 15 septembre, et qu'elle durera trois semaines.

De son côté, Seligmann vient en visite exploratoire à Bordeaux début août. Il se déclare prêt à entamer son expérimentation aussitôt après Jullien.

Mais il revient obligatoirement à Mme Lacour « d'ouvrir le feu », en répétant l'expérience de Mme Colonge. Le Dr Françoise Lacour a bien été prévenue par le Pr. Denoix de la responsabilité qui lui incombe, mais elle ne donne aucun signe de vie. Elle connaît l'importance de l'enjeu, elle sait qu'il importe de faire vite, c'est une ancienne élève du Pr. Guérin pour qui elle éprouve une grande admiration (elle a d'ailleurs travaillé avec lui et avec Oberling)... mais elle disparaît jusqu'en septembre. Elle décide alors d'expérimenter non sur la 347, mais sur la T8 qu'elle connaît mieux, ce qui ne pose aucun problème tant qu'on reste dans le domaine des répétitions d'expériences. Et, fin septembre, elle argue de difficultés à se procurer des rats à Villejuif auprès de Guérin, pour annoncer que, dans ces conditions, elle ne pourra pas commencer ses travaux avant décembre. Les rats greffés de T8, qu'elle n'avait pas demandés avant, lui sont remis en main propre le 10 octobre. En fait, Mme Lacour doit effectuer en novembre un voyage au Japon et elle ne souhaite pas y renoncer. Un voyage qui se passe très bien et dont elle ne mesure sans doute pas les conséquences.

Lorsque les chercheurs parisiens sont enfin prêts à expérimenter rien ne va plus à Floirac. C'est la grande époque des pannes, des démontages, des

remontages, des accrochages et des colères. En février 1967, le général Dejussieu leur fait savoir qu'il leur faudra encore patienter encore un mois ou deux. Et pourtant, ils apprennent qu'à Bordeaux des expérimentations sont effectuées sur l'appareil de Priore. *Persuadés que Priore et les scientifiques locaux refusent le contrôle extérieur des spécialistes désignés et mandatés par la D.G.R.S.T., et aucune expérience n'étant possible à l'arrivée de l'été, ils mettent fin d'eux-mêmes à leur mission* et restituent à la D.G.R.S.T. le solde du budget qui leur avait été attribué pour cette expertise (150000 francs. On ignore le montant de la somme restituée).

Et pourtant, leur mission aurait pu être accomplie s'ils avaient accepté de s'adapter à la situation et au contexte de cette affaire. Tous les scientifiques qui ont expérimenté sur l'appareil de Priore ont été obligés d'accepter un principe de base : ils étaient à la disposition de la machine. Ils ont travaillé, entre deux pannes, deux réglages, deux caprices de Priore, souvent obligés de reprendre une manipulation depuis le départ, contraints de vivre sans horaire, sans emploi du temps possible. Ils ont perdu beaucoup de temps et accumulé beaucoup de fatigues, mais ils sont allés au bout de leurs expérimentations et ils ont obtenu des résultats, C'était le seul moyen et, devant l'enjeu représenté par le rayonnement Priore, ils ont accepté tous les sacrifices qu'exigeait la situation.

Il était hors de question que les experts parisiens se plient à de telles fantaisies. Ils n'avaient pas de temps à perdre. Ils avaient fait savoir à Priore qu'ils ne se rendraient à Bordeaux que lorsqu'ils auraient reçu de lui une lettre leur garantissant l'utilisation d'un appareil en parfait état de fonctionnement. Et, à force d'attendre, ils ont tout raté...

Les ponts ne sont pas pour autant complètement rompus. Pendant un an encore, la D.G.R.S.T. va suivre le dossier Priore. On se souvient que Georges Chavanes, court-circuitant Priore, avait entrepris, par l'intermédiaire de Dejussieu, de « vendre » un M 235, « clefs en main » aux scientifiques parisiens. Grabar, pour Villejuif, et Guillaud, pour Bellevue, souhaitant vivement avoir un tel appareil à leur disposition, la D.G.R.S.T. passe le 8 février 1967 un accord de principe avec Chavanes. Mais un accord prudent, Priore ayant fait savoir à Maréchal qu'il n'était pas concerné par l'opération et qu'il ne voyait pas comment Paul Ribeau, l'ingénieur de Leroy, pourrait construire un M 235 à Paris, alors qu'il n'était pas capable de faire fonctionner celui de Bordeaux.

L'accord prévoit donc que l'État financera éventuellement l'appareil, dans une limite de 780 000 francs, mais après coup, une fois que l'installation fonctionnera et que l'efficacité biologique de son rayonnement aura été confirmée par des experts de la D.G.R.S.T. On conçoit que, dans ces conditions, Chavanes et Ribeau ne se pressent pas d'engager des frais et, de négociation en intervention, l'affaire traîne jusqu'au 19 mars 1968, date à laquelle le tout nouveau délégué général à la recherche scientifique, Pierre Aigrain, qui vient de succéder au Pr. Maréchal, décide que la plaisanterie a assez duré. Ce jour-là, il écrit à Georges Chavanes : *Depuis un an les conversations n'ont pas progressé et la Délégation générale n'a pu établir un marché de recherches qui seul pouvait fixer les conditions dans lesquelles les crédits auraient été alloués. Divers entretiens ont montré qu'il était fort peu probable que des progrès soient enregistrés au cours des prochains mois. Par suite, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je considère l'affaire close. Sauf si des éléments précis et certains me sont communiqués, le dossier ne pourra être rouvert.*

Priore a rompu avec Chavanes, la D.G.R.S.T. a rompu avec Priore puis avec Chavanes. Raymond Pautrizel n'a encore rompu avec personne. C'est donc à lui d'agir...

En avril 1967 lorsque Priore, désespéré par la mort de sa sœur qu'il aurait tant voulu guérir, excédé par l'attitude de Chavanes et de Ribeau, déçu par l'attitude de la recherche parisienne, baisse les bras et veut tout abandonner, le professeur ne trouve qu'un moyen pour lui redonner le goût au travail et l'amener à poursuivre ses travaux : le mettre au défi de faire mieux. *Ne vous laissez pas abattre, ils seraient trop contents. Réagissez, montrez-leur de quoi vous êtes capable. Si vous êtes en mesure de construire un nouvel appareil, tout seul, sans ingénieurs, sans techniciens, moi je m'engage à trouver les fonds nécessaires à cette construction !* Priore relève le défi. Dès qu'il sera libéré de toute obligation contractuelle, il construira une autre machine.

Il ne reste plus au Pr. Pautrizel qu'à réunir des fonds. Il ne choisit pas la solution de facilité et refuse de faire appel au public. *Jacques Lemoine, P.D.G. du journal régional Sud-Ouest est un de ses amis. Il lui propose son aide : « Laissez-moi sensibiliser l'opinion et lancer un appel à nos lecteurs. D'autres journaux nous suivront, et vous verrez qu'en quelques semaines ce problème de*

financement sera résolu. Lorsqu'on fait appel à eux pour une cause bonne et juste, les gens répondent toujours... »

Mais, pour lancer un tel appel, il faudrait remettre le cancer en vedette et ça, Pautrizel ne le veut à aucun prix. D'abord dans un souci de respecter les malades et de ne pas leur donner un espoir incertain et précoce ; ensuite parce qu'il n'a pas oublié la séance académique du 1^{er} mars 1965 et qu'il pressent qu'une seconde campagne de presse articulée autour des travaux de Priore sur le cancer reviendrait à « enterrer » définitivement l'ingénieur.

En mai 1967, le chercheur tente une première démarche. Il envoie une lettre aux 800 notaires du Sud-Ouest. Dans cette lettre, il expose les grandes lignes du dossier, explique les premiers résultats obtenus, mentionne les scientifiques qui ont participé à ces travaux. Il entre ensuite dans le vif du sujet : « Je considère qu'il est de mon devoir d'aider non seulement sur le plan scientifique, mais aussi sur le plan matériel, M. Priore qui s'est ruiné, s'est endetté, pour poursuivre pendant des années ce travail désintéressé. Il est nécessaire que M. Priore ait à sa disposition des crédits importants afin de construire l'appareil puissant résultant de nombreuses expériences qu'il vient de réaliser. Des directeurs de journaux, des journalistes de la télévision sont déjà venus il y a plusieurs mois nous proposer leurs services pour alerter l'opinion et obtenir assez rapidement les sommes nécessaires. Jusqu'à présent, je me suis refusé à une telle éventualité car trop nombreux sont les malades cancéreux qui, lisant dans leur journal ou entendant à la radio qu'une découverte nouvelle pourrait guérir leur mal, penseraient pouvoir être tous traités dans les jours ou les semaines qui suivent. Il est donc impossible de donner une diffusion trop large à cette affaire.

« C'est pour cela que je me permets de me limiter à quelques personnalités. Je pense en effet que les notaires sont bien placés pour être à même d'obtenir une aide financière sans que la diffusion de cette nouvelle s'adresse au grand public. J'ai l'espoir que parmi vos clients, certains désirant apporter une aide financière à des œuvres humanitaires, soit sous forme de don, soit sous formes de legs, sauront grâce à vous qu'ils pourront faire œuvre utile en aidant M. Priore. Les versements pourraient être faits à l'Association des amis de l'université de Bordeaux (UNACI). M. le recteur Babin, président du conseil d'administration de cette association, m'a aimablement proposé que les sommes recueillies pour mener à bien les recherches de M. Priore, soient versées à cet organisme, régi par la loi de 1901 et reconnu d'utilité publique.

« En tant que chercheur et surtout en tant que médecin, je crois qu'il est de mon devoir de souligner l'intérêt de cette découverte et l'urgence d'une aide financière pour mener à bien le plus vite possible de nouvelles recherches. »

Quatre notaires répondent à cette lettre. Ils le font à titre privé et sur leur cassette personnelle. Il va falloir trouver autre chose !

Le Pr. Pautrizel met alors dans la confiance quelques-unes de ses relations, surtout dans les milieux universitaires et médicaux. C'est là qu'il commence déjà à pouvoir compter ses vrais amis. On racle les fonds de tiroirs, on part « à la pêche » de crédits de recherches, même minimes ; des laboratoires qui ont toujours refusé, faute de temps, de travailler pour l'industrie privée, acceptent exceptionnellement d'effectuer pour elle des analyses, des expertises. En travail supplémentaire et à condition que le montant de leur rémunération soit directement versé à l'Association des amis de l'université de Bordeaux. Des caisses d'assurance maladie, des caisses d'allocations familiales, situées parfois très loin géographiquement de Bordeaux, envoient leur contribution. Des médecins, des chercheurs, des particuliers puisent dans leur compte en banque, parfois de façon importante.

On remarquera au passage un détail important de l'organisation mise en place par Raymond Pautrizel : Tous les fonds recueillis, quelle que soit leur provenance, sont versés directement à une association 1901 reconnue d'utilité publique, et tout à fait indépendante de lui. L'association règle directement les factures qui lui sont envoyées par les fournisseurs et tient une comptabilité rigoureuse.

Antoine Priore, « regonflé » par Pautrizel, se met immédiatement au travail. Il n'attend même pas de savoir si les fonds recueillis seront suffisants pour la réalisation de son nouvel appareil. Dès le mois de mai 1967, il démonte sa première installation et récupère les pièces encore utilisables. Il dresse la liste du matériel qu'il faudra acheter, reprend contact avec ses anciens fournisseurs, en recherche de nouveaux. Pour la « lampe », aucun problème. Une fois de plus Sovirel est là et se charge de la réaliser gratuitement. Genty se met au travail. Pour le reste, on effectue les achats au fur et à mesure des rentrées de fonds.

Ça ne se fait pas du jour au lendemain. L'installation, commencée en mai 1967, n'est achevée qu'en août 1968. Et pendant plus d'un an, jour après jour, nuit après

nuit, alors que dans le hangar du jardin le M 235 « dort », Paul Ribeau et son équipe de la société Leroy ayant renoncé à essayer de le faire fonctionner, Antoine Priore monte sa nouvelle machine (que nous appellerons P2). Seul ou presque. Deux employés des abattoirs municipaux ont été mis à sa disposition par le Dr Francis Berlureau. Et puis, bien sûr, il y a les amis des années difficiles, les premiers auxiliaires de l'inventeur. Ils ont retrouvé le chemin de Floirac et ils refont connaissance avec les clefs anglaises, les fers à souder, les câbles électriques et les colères de leur vieil ami pour lequel ils ne sont que trop heureux et trop fiers de jouer une fois de plus les manœuvres.

En septembre 1968, l'installation est terminée. La « salle des machines » est moins anarchique que la précédente. Ce n'est plus le « bric à brac à la Dubout » qui avait tellement impressionné Ivan Peychès quelques années plus tôt. Toutes les composantes de l'installation sont enfermées dans des armoires recouvertes de manettes, de cadrans, de boutons. Mais ce n'est quand même pas du flambant neuf. A part la « lampe » de Sovirel, la plupart des pièces ont été bricolées à partir de matériel de récupération ou réalisées manuellement par Priore ou par quelque artisan ami.

Il ne reste plus qu'à régler l'appareil. Priore s'y emploie pendant que Pautrizel réalise à sa demande quelques expériences très rapides. L'ingénieur est incapable dans un premier temps de retrouver le réglage permettant d'obtenir le rayonnement qui avait été utilisé dans le traitement des cancers animaux. (Il y parviendra plus tard en changeant quelques pièces de l'appareil.) Par contre, il arrive très rapidement à définir une fréquence convenant parfaitement au cas des animaux trypanosomés. Le rayonnement est encore plus efficace que celui émis par le vieil appareil.

Le Pr. Pautrizel n'en demandait pas plus. Il se met immédiatement au travail et commence une série d'expérimentations qui va durer dix bonnes années. Ces expérimentations vont donner lieu à une dizaine de notes publiées par l'Académie des sciences, à plusieurs communications présentées devant la communauté scientifique internationale, lors de congrès ou de colloques. Quelques notes enfin seront refusées par des organisateurs ou des responsables peu soucieux de se compromettre et mettant en avant, pour justifier leur décision, « le manque de place » ou « le manque de temps ». Expérience après expérience, Raymond Pautrizel va mettre en évidence les propriétés les plus manifestes du rayonnement Priore. Ses recherches, ses constatations, ses analyses, ouvrent une nouvelle voie de recherche.

On dépasse, et de très loin, le simple domaine du cancer. Cette nouvelle voie, et c'est dramatique, personne ne semble pressé de l'emprunter. Mais c'est une autre histoire qui, en 1968, ne fait que commencer.

Le Pr. Pautrizel recommence donc à expérimenter. Il s'en tient à son modèle, le trypanosome. Une fois que les propriétés biologiques du rayonnement auront été démontrées grâce au trypanosome, et que l'appareil de Priore aura été officiellement reconnu, il sera toujours temps de revenir au cancer... et à bien d'autres maladies.

La première expérimentation complète du chercheur est présentée, sous forme de note, à l'Académie des sciences, le 24 mars 1969. (*C.R. Acad. Sc. Paris, tome 268, pp. 1889 -1892, 9 avril 1969*). C'est bien entendu le Pr. Courier qui se charge de la déposer. Elle est intitulée : IMMUNOLOGIE. *Stimulation, par des moyens physiques, des défenses de la souris et du rat contre la trypanosomose expérimentale*. Elle est signée : *Raymond Pautrizel, Antoine Priore, Francis Berlureau, Anne-Nelly Pautrizel*.

Elle n'est que la vérification d'abord, la suite logique ensuite, de l'expérimentation menée sur le vieil appareil et présentée à l'Académie en juillet 1966. Mais avec des résultats plus complets, plus spectaculaires, qui permettent d'affiner les interprétations.

« L'action combinée de champs magnétiques et d'ondes électromagnétiques avait permis de maintenir en vie des souris infestées par *Trypanosoma equiperdum*, alors que des souris témoins inoculées dans les mêmes conditions mouraient le 4^e ou le 5^e jour après l'infestation en développant une parasitémie très intense.

« A partir de ces premiers résultats, une expérimentation a été reprise, utilisant un appareillage nouvellement réalisé par l'un d'entre nous (A. Priore). Notre but est triple :

« En premier lieu, vérifier avec cet appareil s'il est possible d'obtenir l'éradication complète de la trypanosomose chez la souris.

« Voir ensuite si une autre espèce animale, sensible à cette même protozooze, peut réagir d'une façon comparable aux actions combinées magnétiques et électromagnétiques.

« Évaluer enfin dans quelle mesure les processus immunologiques interviennent chez l'animal parasité, débarrassé de ses parasites par ce traitement, en vérifiant si une production d'anticorps peut être mise en évidence.

« MATÉRIEL ET MÉTHODES. Le champ magnétique de l'appareil a une puissance de 1240 gauss. La souche de *Trypanosoma equiperdum* utilisée est la même que dans la première expérience.

« Des souris (89 animaux de souche Swiss) reçoivent par voie intrapéritonéale, 2.10^4 trypanosomes ; 63 de ces animaux répartis en différents lots sont traités, 26 servent de témoins.

« Des rats (82 animaux de souche Wistar) reçoivent par voie intrapéritonéale 2.10^5 trypanosomes ; 58 de ces rats sont traités, 24 servent de témoins.

« Les animaux sont traités à raison de 6 ou 12 heures par jour, suivant les lots ; les séances sont entreprises 3 heures ou 48 heures après le début de l'infestation, et elles sont poursuivies durant une période de 5 jours ou plus.

« Les trypanosomes sont recherchés ou dénombrés dans le sang, chaque jour, par un examen microscopique entre lame et lamelle ou sur étalement de sang coloré.

« Les propriétés agglutinantes du sérum des animaux guéris sont mises en évidence par agglutination d'une suspension de trypanosomes vivants, extraits du sang de souris massivement infestées 48 heures auparavant.

« Une immunité acquise est recherchée chez ces mêmes animaux en leur injectant par voie intrapéritonéale des trypanosomes de la même souche après qu'ils se sont débarrassés de leurs parasites. Ces réinfestations ont été faites avec des quantités de 2.10^4 , exceptionnellement 2.10^5 ou 2.10^6 trypanosomes.

« Enfin, le pouvoir protecteur du sérum des animaux débarrassés de leurs parasites est évalué par des injections de 0,5 ml d'une dilution de ce sérum à des souris neuves, 24 heures avant une injection infestante de 2.10^4 trypanosomes par la même voie intrapéritonéale. Les dilutions d'immunosérums injectés varient du 1/50 au 1/1 000.

« RÉSULTATS. Tous les animaux, traités et témoins, développent une trypanosomose expérimentale dont la parasitémie est décelable dès le lendemain de l'infestation. Celle-ci s'intensifie ensuite. Tous les animaux témoins meurent le 4^e ou 5^e jour après l'infestation, développant avant de mourir une parasitémie de l'ordre de 10^6 trypanosomes par millimètre cube de sang.

« Tous les animaux d'expérience, soumis à des séances quotidiennes de traitement, sont vivants le 5^e jour et ne présentent pas de trypanosome dans le sang.

« Suivant les animaux et les conditions d'expérience, les trypanosomes commencent à disparaître avant que les témoins meurent. Si les séances d'irradiation ne commencent que 48 heures après l'infestation, certains animaux peuvent être porteurs de trypanosomes dans le sang, 12 heures après la mort des témoins. Ils se négativent très rapidement après.

« Certains animaux sont toujours vivants plus de 6 mois après leur infestation et leur négativation. Pour d'autres, on constate une réapparition des trypanosomes après un temps variable.

« Une immunité acquise intense se développe après la guérison. Son existence est démontrée par un état réfractaire à une réinfestation de trypanosomes de même souche, 30 jours après la négativation. Certains animaux guéris ont même été réinfestés sept fois en l'espace de six mois, la septième de ces réinfestations ayant été faite avec 2.10^6 trypanosomes ; aucune parasitémie n'a pu être révélée chez de tels animaux alors que les témoins recevant cette même dose de 2.10^6 trypanosomes, meurent dans les deux jours.

« La présence d'anticorps agglutinants a été révélée dans le sang des souris guéries, parfois à des taux très élevés dépassant toujours le 1/200. Le taux de 1/100000 a été atteint après réinfestation avec 2.10^6 trypanosomes.

« Le sang des animaux, résistant à des réinfestations, possède un fort pouvoir protecteur. En effet, une injection de leur sérum dilué au 1/50 permet de protéger complètement certaines souris (3 sur 5) contre l'inoculation de 2.10^4 trypanosomes. Le même sérum dilué au 1/100 possède encore un pouvoir protecteur se traduisant par un retard d'apparition des trypanosomes dans le sang des souris protégées et celles-ci survivent plus longtemps à l'infestation.

« DISCUSSION. Le nouvel appareillage utilisé permet une éradication de la trypanosomose expérimentale chez deux espèces animales particulièrement sensibles à *Trypanosoma equiperdum* : le rat et la souris.

« Nous constatons dans la note précédente, que certains animaux traités ne pouvaient résister à l'agression provoquée à partir du 5^e jour par la lyse massive de trypanosomes dans leur sang ; ici, tous les animaux traités se débarrassent de leurs parasites et survivent à cette trypanolyse.

« La stimulation considérable des défenses qui intervient peut-être sur les phénomènes de phagocytose, ne gêne en rien l'installation d'une immunité spécifique. En effet, les animaux développent une immunité acquise considérable, puisque, lors de réinfestations, ils arrivent à résister à des inoculats renfermant des doses de trypanosomes 100 fois supérieures à celle qui avait servi à infester l'animal au début de l'expérience.

« Les anticorps qui se développent sont révélés par leur fort pouvoir agglutinant et les réinfestations successives s'accompagnent d'une augmentation du titre en anticorps, puisque chez certains animaux, après la septième réinfestation, on a pu atteindre des taux agglutinants de l'ordre du 1/100000.

« Le pouvoir protecteur des anticorps circulants est transmissible à des animaux neufs. En effet, du sérum dilué au 1/50 permet à des animaux neufs de résister complètement à une infestation qui devrait les tuer en 4 ou 5 jours. 45 jours après, les anticorps transmis étant éliminés, ces mêmes animaux récupèrent leur réceptivité et, après une réinfestation, mourront dans un délai de 4 ou 5 jours comme les témoins. »

La tradition académique veut que les notes soient pourvues d'un double système d'identification. En tête, les noms des signataires de la note. A la fin, les noms de leurs laboratoires, universités ou organisations de rattachement. La note du 24 mars 1969 porte deux mentions terminales : faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux - unité de recherches (INSERM) sur l'immunologie des affections parasitaires.

En effet, depuis 1968, l'institut national de la Santé et de la Recherche médicale a créé à Bordeaux une unité de recherche (U-89) dont la direction a été confiée au Pr. Pautrizel.

Ce n'est pas sans arrière-pensée que nous reproduisons intégralement (les tableaux mis à part) le texte de cette communication, comme nous l'avons fait pour celui de la note précédente ou pour ceux de certaines communications des premiers expérimentateurs de l'appareil Priore. Il s'agit de textes simples dont le vocabulaire présente peu de difficulté de compréhension pour les non-scientifiques à qui ils donnent l'occasion de se familiariser avec les démarches méthodologique et intellectuelle des chercheurs. Ils permettent en outre de mieux comprendre la progression des phénomènes observés au cours des expérimentations.

Les deux dernières communications ont par ailleurs une importance toute particulière car, outre qu'elles montrent l'importance des effets biologiques obtenus grâce au rayonnement Priore, elles vont attirer l'attention et l'intérêt de scientifiques de bonne foi, et permettre au dossier Priore de prendre un nouveau départ.

L'année 1969 est une période capitale. Les effets biologiques du rayonnement Priore vont en effet être vérifiés et prouvés de façon incontestable, incontestée et officielle, par une commission d'experts pluridisciplinaires. Mais auparavant, un autre personnage aura fait son entrée dans le dossier Priore, pour ne plus en sortir : Pierrette Châteaureynaud-Duprat.